

« au contraire souvent répété que l'on souhaitait qu'il fut accordé aux Génois toutes les facilités qui ne se-raient pas opposées au droit de Souveraineté du Roi.

« Après sa dernière reponse le Ministre me remit ses lettres pour le Roi et pour V. E. et sur son invitation « je passai avec lui au déjeuner, ou assis à son côté nous « renouames la conversation: il me demanda alors quelle « était la force actuelle des troupes du Roi; je l'ai portée « à environs 13000 hommes: autant que cela me dit-il. « Il désira savoir à quoi pourrait être portée la force « totale de l'armée, je lui repondis qui autrefois elle était « de à peu près 40000 hommes mais que depuis le dé-membrement de la meilleure partie de la Savoie (1) « qui fournissait plus de 9000 hommes, elle aurait proba-« blement un peu diminué tandis que l'enorme pied mi-litaire de toutes les puissances, et le changements qui « s'opéraient sans doute en Italie auraient exigé qu'elle « fut au moins doublé.

« Mais Gênes reprit-il *est une ample compensation* « *pour cette partie de la Savoie*; Milord, repondis je, les « compensassions ne s'évaluent toujours par tête et quoi-« que les états de Gênes soient plus forts en population « et presentent, la Ville surtout, des positions militaire, « le plus importantes, cela ne compensera pas entière-« ment le Roi de la perte d'anciens et fidèles sujèts et « d'une possession de Famille, à la quelle il est naturel-« lement attaché: d'ailleurs continuai-je, il parait que « c'est le moment de considerer la chose plus en grand

---

(1) Il Congresso di Parigi, nell'imporre alla Francia il ritorno dentro i suoi antichi confini da essa, regnante Napoleone, in tutte le direzioni oltrepassati, le aveva concesso di conservare le provincie savoiarde del Faucigny e del Paese di Gex considerando il Re di Sardegna abbastanza compensato dalla rinuncia a dette provincie con l'annessione del territorio della Repubblica di Genova al suo Regno. Soltanto dopo la nuova disastrosa fine del tentativo napoleonico di ricostituire l'impero, e cioè dopo Waterloo, quelle provincie furono rese, quale premio di guerra, al Re Vittorio, le cui truppe, sebbene appena in via di riorganizzazione, avevano onorevolmente concorso alle operazioni degli Alleati entrando in Francia dalla parte delle Alpi ed occupando Grenoble.